

ENiM

Égypte Nilotique et Méditerranéenne

**Équipe Égypte Nilotique et Méditerranéenne
UMR 5140 « Archéologie des Sociétés Méditerranéennes »
Cnrs – Université Paul Valéry (Montpellier III)**

**Quand le couvercle de cartonnage d'un « certain Djemoutefânkx » retrouve sa moitié...
Une histoire de récolement au musée de Grenoble !
Elsa Froppier**

Citer cet article :

E. Froppier, « Quand le couvercle de cartonnage d'un « certain Djemoutefânkx » retrouve sa moitié... Une histoire de récolement au musée de Grenoble ! », *ENiM* 7, 2014, p. 287-313.

ENiM – Une revue d'égyptologie sur internet est librement téléchargeable depuis le site internet de l'équipe « Égypte nilotique et méditerranéenne » de l'UMR 5140, « Archéologie des sociétés méditerranéennes » : <http://recherche.univ-montp3.fr/egyptologie/enim/>

Quand le couvercle de cartonnage d'un « certain Djemoutefâkh » retrouve sa moitié...

Une histoire de récolement au musée de Grenoble !

Elsa Froppier *

Équipe Égypte Nilotique et Méditerranéenne

UMR 5140 (CNRS – Université Paul Valéry – Montpellier III)

Les musées sont les endroits les plus vivants du monde.

On dirait une concentration d'humanité.

Fernand Ouellette, *La mort vive*, 1992.

À supposer que les civilisations disparues soient mortes, leur art ne l'est pas :
même si l'égyptien de l'Ancien Empire doit demeurer à jamais inconnu,
ses statues sont dans nos musées, où elles ne sont pas muettes.

André Malraux, *Les voix du silence*, 1951.

LES CAMPAGNES de récolement décennal¹ menées actuellement dans les musées français, répondant à un nouveau cadre législatif obligeant ces derniers, depuis 2004, à procéder au récolement des biens des collections tous les dix ans², réservent parfois de belles surprises.

Le dernier volet du récolement des antiquités égyptiennes du musée de Grenoble (janvier-mars 2012)³, supervisé par Hélène Vincent, conservateur en chef, et auquel nous avons

* Ce travail s'inscrit dans l'axe thématique « Représentations symboliques : la mort, les morts, les rites » du programme scientifique du Labex ARCHIMEDE, programme IA- ANR-11-LABX-0032-01.

¹ Pour une définition du récolement, voir la *Circulaire n°2006/006 du 27 juillet 2006 relative aux opérations de récolement des collections des musées de France*, qui stipule que « le récolement est l'opération qui consiste à vérifier, sur pièce et sur place, à partir d'un bien ou de son numéro d'inventaire : la présence du bien dans les collections, sa localisation, l'état du bien, son marquage, la conformité de l'inscription à l'inventaire avec le bien ainsi que, le cas échéant, avec les différentes sources documentaires, archives, dossiers d'œuvres, catalogues » (article 11 de l'arrêté du 25 mai 2004). Au sujet du récolement et des textes législatifs qui l'encadrent, voir

[En ligne : <<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Disciplines-et-secteurs/Musees/Collections/Circulaire-relative-au-recolement>> consulté le 27/05/2014].

² Le premier récolement décennal de l'histoire des musées, qui a donc débuté en 2004, aurait dû se terminer en fin d'année 2014. Néanmoins, l'ampleur du travail que peut représenter une campagne de ce type exigera sans nul doute la poursuite, pour de nombreux musées, de son accomplissement au-delà de l'année 2014.

³ Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont permis l'accomplissement de cette entreprise, en particulier Guy Tosatto (directeur du musée) ; Hélène Vincent (conservateur en chef) qui a supervisé le stage, a su nous transmettre tout son savoir-faire et qui a montré son intérêt le plus vif pour la collection d'antiquités égyptiennes, bien au-delà des activités spécifiques au récolement ; Jean-Luc Lacroix, Jocelyn Sémavoine et Fabienne Cottin pour leur aide précieuse durant les temps forts du récolement ; Anouk Gérard (documentaliste) ;

participé en tant que stagiaire, en est bien la preuve.

Une cuve de cartonnage non identifiée au moment de la découverte

Pour commencer, reprenons le fil de l'histoire à ses débuts.

Les objets de la collection égyptienne du musée de Grenoble se répartissent en quatre zones : les salles d'exposition ⁴, les réserves intérieures, les réserves extérieures ⁵ et enfin, le Muséum d'histoire naturelle ⁶. Deux premières campagnes de récolement, effectuées en 2009 et 2010, s'étaient focalisées sur une partie des objets exposés en salles et la totalité de ceux conservés dans les réserves intérieures. Notre objectif était alors de poursuivre et de finaliser le récolement des objets égyptiens restant.

Le processus de récolement d'un bien comprend des étapes essentielles : localiser l'objet, le mesurer, le photographier, dresser son état sanitaire et relever de possibles marquages du numéro d'inventaire (ou autre) directement inscrits sur la pièce, ou sur des étiquettes collées sur l'objet. L'étape ultime de cette investigation, permettant d'associer avec certitude l'objet à son numéro d'inventaire, est la consultation des anciens inventaires manuscrits répertoriant, en l'occurrence, la collection égyptienne depuis son exposition dans la bibliothèque municipale de Grenoble jusqu'à son transfert dans le musée actuel ⁷.

Ces inventaires, écrits à la main, relativement anciens, dont la lecture peut être malaisée et dont les informations sont parfois lacunaires ou erronées, rendent souvent épineuse la reconnaissance des objets ⁸. La publication du catalogue de la collection égyptienne du musée de Grenoble, de Gabrielle Kueny et Jean Yoyotte ⁹, nous permettait la plupart du temps de

et toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin au bon déroulement de ce stage, en particulier Danièle Bal (conservatrice en chef) et Delphine Paulaud-Bayard, pour leurs conseils avisés et leur soutien amical mais aussi Éric Chaloupy, Cécile Brilloit et tant d'autres pour leur accueil chaleureux. Je tiens également à remercier l'Association Dauphinoise d'Égyptologie Champollion (ADEC) sans laquelle ce stage n'aurait pu voir le jour et tout particulièrement Dominique Terrier et Céline Villarino pour leur présence constante pendant et depuis cette expérience et leur engagement déterminé à promouvoir l'égyptologie dans la région grenobloise. Quant à la rédaction de cet article, nous remercions tout particulièrement Hélène Vincent, pour avoir accordé la publication du cartonnage et pour son aide précieuse tout au long des recherches et de la rédaction, mais également Céline Villarino, pour avoir tenté avec nous de dénouer quelques problèmes épineux ! Nous remercions pour finir les personnes qui ont bien voulu relire ces quelques pages, en particulier Annie Gasse et Charlène Cassier.

⁴ Pour un plan des salles d'exposition, voir annexe 1, p. 308.

⁵ Les réserves intérieures du musée de Grenoble contiennent la majorité des objets non exposés en salles. Les réserves extérieures sont, comme leur nom l'indique, en-dehors du musée, dans un local prévu à cet effet et ne conservent que quelques objets égyptiens.

⁶ Ce dernier préserve la plupart des momies égyptiennes, humaines ou animales, appartenant au musée de Grenoble, leur offrant des conditions de conservation optimales.

⁷ Entre 1870 et 1994, la collection d'Antiquités égyptiennes était conservée dans le musée-bibliothèque (place de Verdun). En 1916, grâce au don de la collection Saint-Ferriol, cette dernière s'enrichit nettement, ce qui conduit à l'ouverture, en 1922, d'une salle entièrement consacrée à elle, dite salle « Saint-Ferriol », au sein du même musée-bibliothèque. En 1979, à l'occasion de la tenue, à Grenoble, du II^e congrès mondial d'Égyptologie, la collection est exposée dans un nouvel espace au sein du musée de peinture et de sculpture. Enfin, elle a été déplacée, en 1994, dans l'actuel musée de Grenoble (place Lavalette).

⁸ Pour un exemple tiré des inventaires de l'ancien musée-bibliothèque (BMG) et du musée actuel anciennement musée de peinture et de sculpture (MG), voir annexe 2, p. 309-310.

⁹ G. KUENY, J. YOYOTTE, *Grenoble, musée des Beaux-Arts. Collection égyptienne*, Paris, 1979.

pallier cette difficulté ¹⁰.

Dans la majorité des cas, la correspondance entre le marquage sur l'objet et l'inscription dans les anciens inventaires et/ou dans les publications plus récentes est indiscutable et même dépourvu de marquage, l'objet est presque toujours identifiable.

Mais dans quelques cas, la correspondance est beaucoup plus difficile à établir, requérant une véritable enquête muséologique. C'est ce type d'enquête que nous souhaitons aborder ici.

En réserves extérieures, nous avons découvert, durant cette campagne de récolement, une cuve de cartonnage en état globalement moyen mais dont les décorations bien préservées suscitèrent rapidement notre curiosité ¹¹. Aucun numéro d'inventaire n'apparaissait sur l'objet, nous cherchions alors à l'identifier par les sources précédemment exposées. Or cette fois-ci, aucune description explicite de notre cuve de cartonnage, ni dans les catalogues d'exposition, ni dans les anciens inventaires manuscrits... Étonnant pour une pièce si importante !

En observant plus minutieusement les inscriptions, en particulier celles subsistant sur les côtés du cartonnage et qui semblaient constituer les parties terminales d'autres décorations, et donc probablement celles d'un couvercle, une première idée nous vint : ne serait-il pas la cuve du couvercle de cartonnage ¹² exposé en salle 59, celui d'un « certain Djemoutefânkh » ¹³ ?

Les vérifications ultérieures ne laissèrent aucune place au doute ; les tailles de la cuve et du couvercle sont identiques mais, surtout, les décorations, d'un bout à l'autre, s'ajustent parfaitement.

Observations préliminaires

Nous ne ferons, pour l'instant, qu'une description succincte des deux parties du cartonnage, mettant en exergue les éléments qui, dans un premier temps, nous ont permis, suite à la découverte de la cuve, de confirmer son affiliation au couvercle exposé en salle 59 ¹⁴.

¹⁰ Pareillement mais dans une moindre mesure puisque plus ancien, le catalogue de l'abbé Tresson nous a servi de référence pour l'identification des pièces, cf. P. TRESSON, *Catalogue descriptif des antiquités égyptiennes de la salle Saint-Ferriol*, Grenoble, 1933.

¹¹ Pour une vue d'ensemble, cf. fig. 1 ; pour les flancs droit et gauche, cf. fig. 2 et 3 ; pour le détail des pieds et de la tête, cf. fig. 4 et 5. Ces photographies ont été prises durant la campagne de récolement dont il est question dans cet exposé, c'est-à-dire en 2012.

¹² Pour une vue d'ensemble, cf. fig. 6 ; pour les détails des côtés droit et gauche, cf. fig. 7 et 8 ; pour le détail du sommet de la tête et du visage, cf. fig. 9 et 10. Ces photographies ont été réalisées au cours de la campagne de récolement des antiquités égyptiennes effectuée en 2009.

¹³ Dans le catalogue de la collection égyptienne du musée de Grenoble, ce couvercle est référencé au numéro 119, sous le titre « Partie antérieure d'un cartonnage anthropoïde conservant le nom d'un certain Djemoutefânkh », cf. G. KUENY, *op. cit.*, p. 97. Il est daté de la XXI^e dynastie et proviendrait de Thèbes. Une description développée des décorations en est donnée. Pour des aspects pratiques, nous conserverons l'appellation « Djemoutefânkh » donnée dans cet ouvrage.

¹⁴ Notre objectif étant principalement de souligner la démarche muséologique dont il est question ici, tout en revalorisant ces deux pièces remarquables qui pourront assurément être, à l'avenir, le support de recherches scientifiques diverses et variées, notamment une analyse plus poussée de l'iconographie.

Le couvercle

Le couvercle du cartonnage exposé en salle 59 et référencé dans le catalogue d'exposition précédemment cité¹⁵ mesure 175 cm de long pour 38 cm de large et 19 cm de profondeur. Son état de conservation est globalement moyen, les décorations et la polychromie étant tout de même quasiment préservées sur l'ensemble de la surface¹⁶. Elles sont cependant ponctuées d'éclats et de craquelures qui les ont détériorées en de nombreux points tandis qu'au niveau des pieds, les inscriptions sont nettement effacées.

La forme globale du couvercle reprend celle d'une momie enserrée dans son linceul.

Tête

Au sommet, grand scarabée noir sur fond blanc, ailes déployées et orienté vers le visage du défunt. Au-dessus du front, large bandeau alternant carrés bleus avec point central jaune et carrés jaunes ponctués de bandes verticales vertes et rouges, par trois ou quatre. Du bandeau retombent des éléments végétaux qui laissent place à une lourde perruque bleu foncé encadrant un visage imberbe, dont le traitement de prime abord plutôt élémentaire semble toutefois personnaliser le défunt.

Buste

Sous le cou, trois bandes, une rouge au centre et deux bleues aux extrémités, suivies d'un carré imitant un motif de résille sur lequel apparaît une figurine type amulette de la déesse Maât, assise sur une natte¹⁷. Tout autour, large collier / gorgerin imitant des éléments végétaux, prenant la forme de petits carrés colorés et de feuilles ou pétales, bleus, rouges, verts et jaunes. En-dessous et clôturant cette zone, oiseau-*ba*, ailes déployées, à tête de bélier, supportant le disque solaire et tenant dans ses pattes des signes-*chen*. De part et d'autre de cette figure, cinq lignes rouges et bleues en alternance.

Les inscriptions s'organisent ensuite en cinq registres, séparés à chaque fois par une même démarcation, constituée d'une bande horizontale ponctuée de carrés verts, rouges, bleus et jaunes, séparés par des traits noirs¹⁸.

– Premier registre :

Au centre, rangées de perles (?) bleues et rouges, associées à la figure de l'oiseau-*ba*, juste au-dessus, et desquelles se déploient, de chaque côté, deux cobras étendant leur ailes autour d'un signe-*chen* ; la déesse de Haute-Égypte Nekhbet, portant la couronne *decheret* rouge à droite et la déesse de Basse-Égypte Ouadjet, portant la couronne *hedjet*

¹⁵ Même si la description du couvercle dans le catalogue de G. Kueny et J. Yoyotte est assez complète, nous pensons qu'il est judicieux, dans le cadre de notre démonstration, de la reprendre et nous en profitons pour lui apporter des illustrations en couleur.

¹⁶ Notons que les inscriptions couvrent uniquement la surface externe de l'objet.

¹⁷ Cette disposition pourrait évoquer le signe  et en l'occurrence l'offrande de Maât.

¹⁸ Cette ornementation pourrait évoquer les motifs en façade de palais, fréquemment observables sur ce type d'objets et qui assimileraient les cercueils à l'architecture des temples.

blanche, à gauche ¹⁹. À leur suite, les quatre enfants d'Horus, momiformes : à droite, Hâpi et Douamoutef, séparés par une table d'offrandes végétales, un petit cobra devant Hâpi ; à gauche, Amset et le corps tronqué de Québehsenouf.

Colonnes censées accueillir les noms des personnages devant chacune des figures (sauf Québehsenouf) mais dépourvues de hiéroglyphes ²⁰.

– Second registre :

Sous la séparation, quatre lignes horizontales rouges et bleues en alternance. Au centre, grande figure d'un faucon aux ailes étendues, soutenant le disque solaire rouge et tenant dans ses pattes des signes-*chen*.

Sous lui, bandes horizontales (perles ?) rouges et bleues, quatre de chaque côté. De part et d'autre, deux yeux-*oudjat* ²¹ suivis de deux petits serpents.

– Troisième registre :

Au centre, panneau non décoré flanqué de lignes bleues et rouges, le tout recouvert des ailes des deux déesses, identifiables grâce aux légendes inscrites qui les surmontent :



ḏd mdw j(n) ʒs.t

Paroles à dire par Isis



ḏ(d) Nb(.t)-ḥw.t (j)n ²²

Paroles à dire par Nephthys

Leurs corps sont incomplets sur cette partie ; ne subsistent que les bras, les pieds (verts) et les ailes (rouges et bleues).

Au-dessus d'Isis, un œil-*oudjat* rouge et bleu reposant sur un signe  vert.

– Quatrième registre :

Au centre, reliquaire abydnien, flanqué de deux yeux-*oudjat* reposant sur des signes , suivis de deux divinités déployant leurs ailes protectrices autour du reliquaire. Côté gauche, le visage est visible : il s'agit d'un oiseau coiffé du disque lunaire, complété d'une inscription l'identifiant ; Mout. À droite, seules les ailes sont observables et une partie de la légende :

¹⁹ Au-dessus de la déesse apparaissent deux signes :  et à sa gauche, juste au-dessus de l'aile droite : . Le premier groupement de signes semble faire référence au don d'onguents, renforcé par la copie, doublée, du signe du vase à onguents, juste en-dessous.

²⁰ Ne subsiste que le signe , première lettre du nom Amset.

²¹ Noter que l'œil-*oudjat*, à droite, repose sur un élément allongé vert, semble-t-il en forme de corniche.

²² Pour *ḏd (mdw) (j)n nb.t-ḥw.t*.



Dd mdw j(n) Mw.t

Paroles à dire par Mout.



sm3 (?)²³ nb t3.wy Wsjr

L'allié (?) du seigneur des deux terres, Osiris.

Au-dessus des ailes supérieures, deux oiseaux-*ba* à tête humaine qui soutiennent de leurs bras le bandeau d'inscriptions, juste au-dessus et lacunaire²⁴.

– Cinquième registre / Pieds :

Sous la démarcation, trois bandes horizontales, une rouge encadrée de deux bleues. Au centre, bandeau d'inscriptions, très lacunaire, qui semble supporter le reliquaire de la scène précédente.



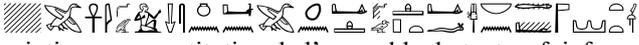
[...] (?) nb t3.wy (?) Dt-mwt-[...]

[...] (?) Le seigneur des deux terres (?), Djemout(iânk).

De part et d'autre, deux chacals entourés de signes  rouges et verts, l'ensemble déterminant les *Oupouaout*, à droite du Sud (fleur de lys), et à gauche du Nord.

Sur les côtés, frise de signes *ânk* et *ouas* reposant sur des *nbw* ()²⁴, endommagée à l'avant du cartonnage.

²³ La retranscription du premier signe est incertaine ; il semble se rapprocher de la forme hiéroglyphique du signe  (F36).

²⁴ Plus précisément . Pour la translittération et la traduction de cette inscription, avec restitution de l'ensemble du texte, cf. infra, p. 295.

Notons que le signe  est inscrit en hiéroglyphique sur le cartonnage.

La cuve

Elle mesure 173 cm de long pour 43 cm de large et 14 cm de profondeur. Son état de conservation est très moyen. La base est altérée et des traces de goudrons ou liquides ont, en de nombreux points, nettement effacé les dessins au niveau de la tête et des pieds. La ficelle, semble-t-il d'origine et qui parcourt l'axe vertical médian, rattachant les deux parties de la cuve, est très lacunaire.

*Dos*²⁵

– Côté droit :

Base, fleur de lotus bleue et rouge, autour de laquelle s'enroule le corps d'un cobra. Au-dessus, deux figures momiformes : la première, qui repose sur un socle bleu, est surmontée du disque lunaire enserrant l'œil-*oudjat* ; la seconde arbore le profil d'un faucon, type Horus. Les corps, aux couleurs rouge et jaune, inversées de l'un à l'autre personnage, sont en partie recouverts d'une résille bleue, de laquelle s'échappe une ceinture à larges pans retombant jusqu'aux pieds. Puis, un *djed* (base séparée en cinq carrés colorés rouge-jaune-bleu-jaune-rouge supportant quatre barres horizontales jaunes entre lesquelles apparaissent trois zones rectangulaires, bleue au centre et rouges aux extrémités), suivi d'un *tit* (base et boucle bleues, bandes latérales rouges) duquel émerge le visage, de profil, de la déesse Isis. Au niveau de la tête, déesse (Nout ?)²⁶ accroupie sur un socle bleu, bras levés, tenant l'extrémité du bandeau ornant le front, à l'avant du cartonnage.

– Côté gauche :

Base, tige florale en partie effacée (lotus ?) autour de laquelle s'enroule le corps d'un cobra (tête non visible). Puis cinq figures reposant sur trois courtes bandes horizontales superposées (rouge au centre et bleues aux extrémités) ; dans l'ordre, en partant du bas : personnage momiforme à tête de chacal (?) ; personnage momiforme à visage humain (moitié inférieure du corps recouverte de résille de laquelle s'échappe de longues bandes de tissu) ; un *djed* (identique au précédent hormis l'ordre des couleurs dans le découpage de la base, bleu-jaune-rouge-jaune-bleu) ; figurine accroupie à tête de chacal et babouin accroupi sur un petit socle et supportant le disque lunaire enchâssé dans un croissant lunaire.

Au niveau de la tête, représentation similaire au côté droit : déesse (Nout ?) accroupie sur un socle bleu, bras levés, tenant l'extrémité du bandeau.

²⁵ Nous respectons le sens de lecture, qui semble s'opérer du bas vers le haut ; les figures des parties droite et gauche ne répondant pas à une symétrie axiale exceptées les déesses clôturant l'iconographie, au niveau de la tête. Suivant cette logique, les figures sont connectées entre elles selon un axe vertical, scindant en deux la lecture des scènes (droite / gauche).

²⁶ La déesse n'est pas identifiable puisqu'aucune légende n'y fait référence et que le dessin de son visage est nettement effacé.

*Flanc droit*²⁷

De la tête aux pieds, quatre bandes verticales (rouge-bleue-rouge-bleue) séparent les décors du dos de ceux du flanc droit.

– Tête :

Parties terminales du bandeau et de la perruque.

– Buste :

Partie supérieure du gorgerin (recouvrant l'épaule), puis extrémité d'une aile déployée (plumes bleues et rouges). Entre les deux, sur la gauche, petit oiseau-*ba*, bras levés, soutenant le gorgerin.

Sous l'aile, début de huit lignes horizontales, rouges et bleues en alternance.

– Premier registre²⁸ :

Signe-*imenet* muni d'un bras levé orienté vers la droite, en direction de la seconde figure, momiforme et coupée à moitié, identifiable grâce aux restes du visage (un faucon) ; il s'agit de Québehsenouf.

Sous le bandeau de démarcation habituel, quatre lignes rouges et bleues en alternance.

– Second registre :

Extrémité d'une aile (plumes bleues) et sous elle, queue d'un serpent.

– Troisième registre :

La déesse Isis coiffée du trône  qui la caractérise. Son corps est vert, ses bras, dirigés vers l'avant, sont munis d'ailes et un pan de tissu en résille apparaît sous ces dernières.

– Quatrième registre :

Bandeau d'inscriptions (fin de la ligne) :   . En dessous, moitié arrière du corps d'une divinité oiseau portant un disque solaire (jaune orangé) sur la tête.

– Cinquième registre / pieds :

Sous le bandeau de démarcation, trois lignes horizontales (bleue-rouge-bleue). Début d'une frise avec deux sceptres-*ouas*.

²⁷ Nous considérons l'orientation droite / gauche de la cuve en nous positionnant face au dos de celle-ci, autrement dit face à la partie décorée (extérieur). Par ailleurs, nous tenons à préciser que nous ne détaillerons pas ici les éléments de la cuve qui constituent les parties terminales des figures représentées sur le couvercle et décrites plus minutieusement ci-dessus.

²⁸ Un bandeau identique à celui du couvercle sépare chacun des registres. Pour sa description, voir *supra*, p. 290.

Djemoutiânkh [...] dans le ciel !

En-dessous, (début du) corps d'une divinité oiseau portant un disque solaire (rouge entouré d'un trait noir) sur la tête, ailes déployées vers l'avant et reposant sur un signe ☩ vert. Une colonne d'inscriptions l'identifie à l'avant :



D(d mdw jn) nb.t t3.wy.

Paroles à dire par la maîtresse des deux terres.

Cinquième registre / pieds :

Sous le bandeau de démarcation, trois lignes horizontales (bleue-rouge-bleue). Début d'une frise constituée, de droite à gauche, d'un groupe *ânkh / ouas* puis d'un groupe *ouas / ânkh / ouas* (𐀀𐀁𐀂𐀃𐀄).

Suite et fin de l'histoire

Une fois assurés de la combinaison des deux parties, il nous fallait encore répondre à quelques questions importantes. Pourquoi les deux pièces avaient-elles été séparées ? Comment expliquer l'absence de la cuve dans les inventaires et catalogues d'exposition ?

A l'évidence, nous ne pouvions être les premières personnes à remarquer l'appartenance des deux parties du cartonnage. Nécessairement, ce dernier avait dû être depuis son arrivée en France jusqu'à l'exposition de son couvercle et à la conservation de sa cuve, soit en l'espace d'un siècle, observé en intégralité voire même inventorié, peut-être photographié ...

Ce sont finalement les archives et la documentation relatives au cartonnage qui ont eu raison de nous et nous ont permis de reconstituer le parcours de cette pièce.

Rapporté d'Égypte par Louis de Saint-Ferriol³¹ en 1842, le cartonnage semble avoir d'abord été exposé dans la collection du comte, dans son château à Uriage-les-Bains, près de Grenoble. En 1858, il réorganise sa salle d'exposition et, à cette occasion, décide de faire

cit., p. 98. Par ailleurs, notre interprétation du nom du défunt diffère quelque peu de celle donnée dans ce même ouvrage ; nous lisons Djemoutiânkh au lieu de Djemoutefânkh.

³¹ Au sujet du comte de Saint-Ferriol et de son voyage en Égypte, cf. G. MURIENNE, G. DUMOLARD-MURIENNE, M.-Fr. LOUCHET *et al.*, *Le château d'Uriage : 1000 ans d'histoire*, Grenoble, 2006, p. 43-46, 69-71 ; O. TOMASINI, « Cabinets de curiosités. La collection du comte de Saint-Ferriol au XIX^e siècle », dans *Le château d'Uriage, son cabinet de curiosité*, Grenoble, 2008, p. 6-17, et G. DUMOLARD-MURIENNE, « Le comte Louis-Sibeud de Saint-Ferriol (1814-1877). "L'homme dont le goût éclairé a fait du château d'Uriage un temple de l'art" », *ibid.*, p. 18-47, mais également P. TRESSON, *Le voyage archéologique de M. le Comte Louis de Saint-Ferriol en Égypte et en Nubie (1841-1842) d'après son journal inédit*, Discours de Réception à l'Académie Delphinale prononcé par M. l'abbé Paul Tresson, Extrait du *Bulletin de l'Académie Delphinale*, Séance du 27 novembre 1925, Grenoble, 1928, et G. KUENY, J. YOYOTTE, *op. cit.*, p. 12-14.

ouvrir le cartonnage pour retirer la momie ³² contenue dans ce dernier. Cet événement a été publié dans deux journaux grenoblois ³³, sous la forme d'un procès verbal établi par Hippolyte Bouteille qui était alors conservateur du Muséum d'histoire naturelle de Grenoble. Le cartonnage est alors découpé et ses deux parties séparées.

En 1916, la collection du comte est donnée à la ville de Grenoble ³⁴ et quelques années plus tard, en 1922, une salle est inaugurée au sein de la bibliothèque municipale, nommée salle « Saint-Ferriol ». Onze ans après, en 1933, l'abbé Paul Tresson dresse le catalogue de cette collection. Au numéro 46, titré « Enveloppe de carton provenant du cercueil de Psamtik » ³⁵ l'auteur fait une description du couvercle du cartonnage dont il est question ici. Pour autant, il ne mentionne pas les décorations de la cuve. Paul Tresson aurait-il simplement jugé inutile de faire la description de la partie antérieure du cartonnage ? On n'aurait-il pas eu l'occasion d'observer cette pièce ?

En 1979, la salle Saint-Ferriol de la bibliothèque municipale rejoint les collections du musée de peinture et de sculpture de Grenoble. La publication de la collection égyptienne par G. Kueny et J. Yoyotte correspond à ce changement et là encore, les auteurs ne font aucune description de la cuve du cartonnage. Nous ignorons encore une fois la raison d'être de cet oubli. Des photographies en noir et blanc qui semblent avoir été prises à cette époque montrent pourtant le cartonnage en son entier ³⁶.

La séparation actuelle des deux parties du cartonnage et la surprise qu'a été, pour l'équipe du musée de Grenoble, de découvrir lors du récolement effectué en 2012 que la cuve s'associait au couvercle de Djemoutefânkh, coïncide bien avec les données précédemment exposées. Depuis le découpage du cartonnage en 1858, sa partie antérieure semble ne pas avoir suscité l'intérêt des observateurs, qui ont en définitive tous omis de la mentionner et d'en faire la description.

³² Cf. fig. 11. Cette photographie date du récolement de l'année 2012.

³³ Il s'agit du *Courrier de l'Isère*, paru le 9 octobre 1858 (cf. *Courrier de l'Isère*, trente-neuvième année, n°6109, samedi 9 octobre 1858, p. 3) et du *Graisivaudan*, datant du 10 octobre 1858 (cf. *Le Graisivaudan*, Revue du Dauphiné, deuxième année, n°47, dimanche 10 octobre 1858, p. 1-2). Dans les deux journaux, c'est exactement le même texte qui est publié. Pour la page tirée du *Courrier de l'Isère*, voir annexe 3 et pour la retranscription du texte en question, voir annexe 4.

³⁴ C'est à ce moment-là que le cartonnage est inscrit dans l'inventaire général du musée de Grenoble. Il est alors référencé au numéro MG 1998 et nommé « Première enveloppe de la momie n°1994 ». Ce titre ne rend pas réellement compte de l'existence des deux pièces séparées du cartonnage. S'agit-il du couvercle ou de l'ensemble ?

³⁵ Lors de son acquisition par le comte de Saint-Ferriol, semble-t-il en juin 1842 au Caire, le célèbre cercueil de Psammétique renfermait le cartonnage de Djemoutefânkh et sa momie. Or, il est évident que les deux pièces, n'appartenant pas à la même époque ni à la même origine géographique, ne pouvaient être associées. En réalité, il est fort probable que le comte ait acquis un ensemble de cercueils « artificiellement recomposé ». Au moment de la rédaction du catalogue, Paul Tresson n'avait sans doute pas le recul nécessaire ou trop peu d'informations à ce sujet pour reconnaître cette anomalie. Dans le catalogue de G. Kueny et J. Yoyotte, un commentaire est noté à ce propos, cf. G. KUENY, J. YOYOTTE, *op. cit.*, p. 97. Plus récemment, M. Dewachter a consacré un article à cette problématique, voir M. DEWACHTER, « Imbroglia Djedmoutefânkh et Psamétique. Le cabinet d'Uriage et sa contribution aux débuts de l'égyptologie (1843-1916) », dans *Le château d'Uriage : son cabinet de curiosité*, Grenoble, 2008, p. 48-61. Selon l'auteur, il n'est pas certain non plus que la momie ait véritablement appartenu au cartonnage de Djemoutefânkh, son extraction en 1858 s'étant réalisée sans aucune difficulté.

³⁶ Voir fig. 12 et fig. 13 et 14. Ces illustrations font partie d'une série de photographies noir et blanc qui semblent avoir été réalisées au moment de la rédaction du catalogue, en 1979, par un photographe parisien, Peter Willi.

Conclusion

Nous pouvons enfin, après un siècle et demi de silence, restituer au couvercle de Djemoutefânkh la partie antérieure qui lui appartient et surtout redonner à cette cuve de cartonnage toute son importance et toute sa place au sein de la collection d'antiquités égyptiennes du musée de Grenoble³⁷.

Démarches muséologiques et scientifiques seraient envisageables et complémentaires pour la mise en valeur de cette pièce. D'un point de vue pragmatique, il peut s'agir de la réunion physique des deux parties en salle d'exposition 59. D'un point de vue scientifique, une étude minutieuse du cartonnage permettrait sans nul doute d'apporter de nombreux éclairages sur ce type de productions ; aspects techniques³⁸, historiques, iconographiques³⁹, théologiques, etc.

L'exemple de la cuve du cartonnage de Djemoutefânkh est par ailleurs démonstratif de la complexité du travail muséologique, qui nécessite une connaissance approfondie de l'histoire d'un musée ou d'une collection en particulier ; histoire dont les détails et les évolutions sont parfois difficiles à restituer, entraînant certaines erreurs ou pertes dommageables pour la mise en valeur du patrimoine mais également pour la recherche scientifique, privée d'une documentation précieuse.

Le cartonnage de Djemoutefânkh, tout autant que la momie⁴⁰ qu'il renfermait, offrent sans nul doute de nombreuses perspectives de recherches et méritent toute l'attention de la communauté scientifique ; intérêt qu'il nous faut élargir à l'ensemble des cercueils⁴¹ de la collection égyptienne du musée de Grenoble et davantage encore à la totalité des objets qui lui appartiennent.

³⁷ Cette réintégration peut être illustrée par l'acquisition d'un numéro d'inventaire et d'un titre l'identifiant aujourd'hui clairement : MG 1998 (2), « Cartonnage anthropoïde de Djemoutefânkh (partie inférieure) ».

³⁸ Songeons par exemple au système d'attache, semble-t-il originel, qui relie en son centre par le biais d'une cordelette les deux côtés de la cuve du cartonnage. Sur un autre plan, l'étude des inscriptions pourrait révéler la présence de plusieurs artistes, hypothèse que nous nous permettons d'avancer suite à l'observation, en apparence, de disparités épigraphiques. Il peut également s'agir des techniques picturales, à travers notamment l'analyse des différents pigments et matériaux utilisés pour les décorations ou encore, plus globalement, des techniques propres à la fabrication du cartonnage.

³⁹ Nous pensons par exemple à une analyse comparée de cartonnages présentant le même type d'iconographie, permettant notamment d'affiner les datations des pièces, sur la base de critères typologiques mais également d'identifier les ateliers de production. Dans un autre registre, l'interprétation des motifs iconographiques apporterait sans nul doute des éclairages sur les pratiques et croyances funéraires associées à l'utilisation des cercueils de cette époque ; nous songeons tout particulièrement ici aux décorations de la cuve du cartonnage qui intègrent le pilier-*djed* et le nœud-*tit* dans une forme et un agencement bien spécifiques. Pour quelques exemples de cartonnages similaires à celui de Djemoutefânkh, cf. V. CHRYSIKOPOULOS, « Nespaqashouty, musicien égyptien de la Troisième Période intermédiaire (cartonnage ANE 3412) », dans S. EMERIT, *Le statut du musicien dans la Méditerranée ancienne. Égypte, Mésopotamie, Grèce, Rome*, Actes de la table ronde internationale tenue à Lyon Maison de l'Orient et de la Méditerranée (université Lumière Lyon 2) les 4 et 5 juillet 2008, Lyon, *BdE* 159, 2013, p. 125-137 ; R. GERMER, H. KISCHKEWITZ, M. LÜNING, *Berliner Mumiengeschichten. Ergebnisse eines multidisziplinären Forschungsprojektes*, Berlin, 2009, p. 36, fig. 31-32 et p. 84, fig. 118. Ces trois exemples sont toutefois plus tardifs (XXII^e dynastie). Notons qu'ils présentent tous, outre des caractéristiques stylistiques communes, le même système d'attache au dos de la partie antérieure.

⁴⁰ Pour mieux connaître l'identité de ce personnage et son appartenance ou non au cartonnage en question, une datation de la momie serait souhaitable.

⁴¹ Pour différents exemples tirés du catalogue de G. Kueny et J. Yoyotte, cf. G. KUENY, J. YOYOTTE, *op. cit.*, n°108-117, p. 83-97.



Fig. 1. MG 1998 (2) - Vue d'ensemble (© musée de Grenoble - Jean-Luc Lacroix-2012).



Fig. 2. MG 1998 (2) – Flanc droit.



Fig. 3. MG 1998 (2) – Flanc gauche.

© Musée de Grenoble - Jean-Luc Lacroix-2012.

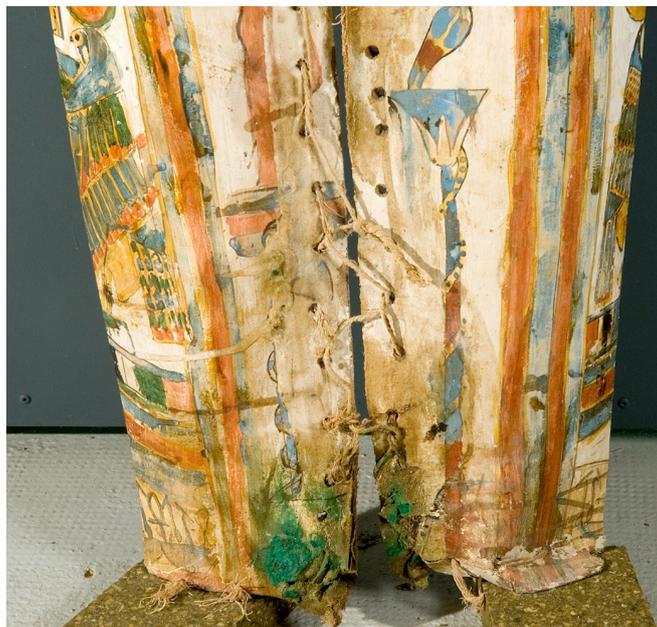


Fig. 4. MG 1998 (2) – Détail des pieds (© musée de Grenoble - Jean-Luc Lacroix-2012).



Fig. 5. MG 1998 (2) – Détail de la tête (© musée de Grenoble - Jean-Luc Lacroix-2012).



Fig. 6. MG 1998 (1) – Vue d'ensemble (© musée de Grenoble - Jean-Luc Lacroix-2009).



Fig. 7. MG 1998 (1) – Flanc droit.



Fig. 8. MG 1998 (1) – Flanc gauche.

(© Musée de Grenoble - Jean-Luc Lacroix-2009).



Fig. 9. MG 1998 (1) – Détail du sommet de la tête (© musée de Grenoble - Jean-Luc Lacroix-2009).



Fig. 10. MG 1998 (1) – Détail du visage (© musée de Grenoble - Jean-Luc Lacroix-2009).



Fig. 11. MG 1994 – Momie du cartonnage de Djemoutefânkh (© musée de Grenoble - Jean-Luc Lacroix-2009).



Fig. 12. MG 1998 (1) et (2) – Cartonnage en son entier (1979) (© musée de Grenoble, Peter Willis-1979).

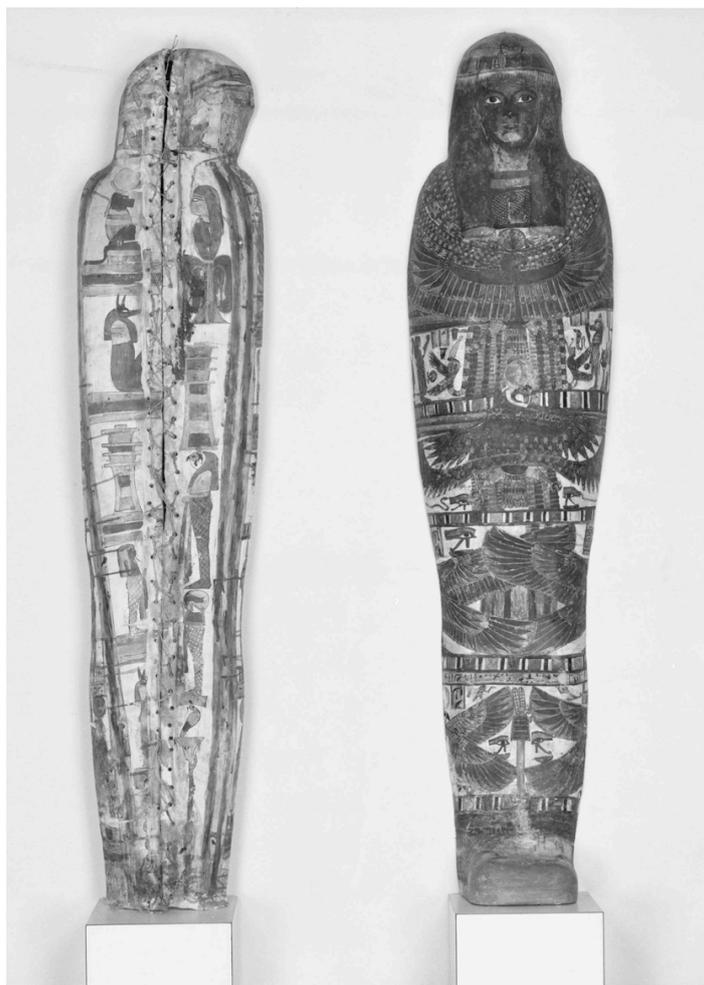
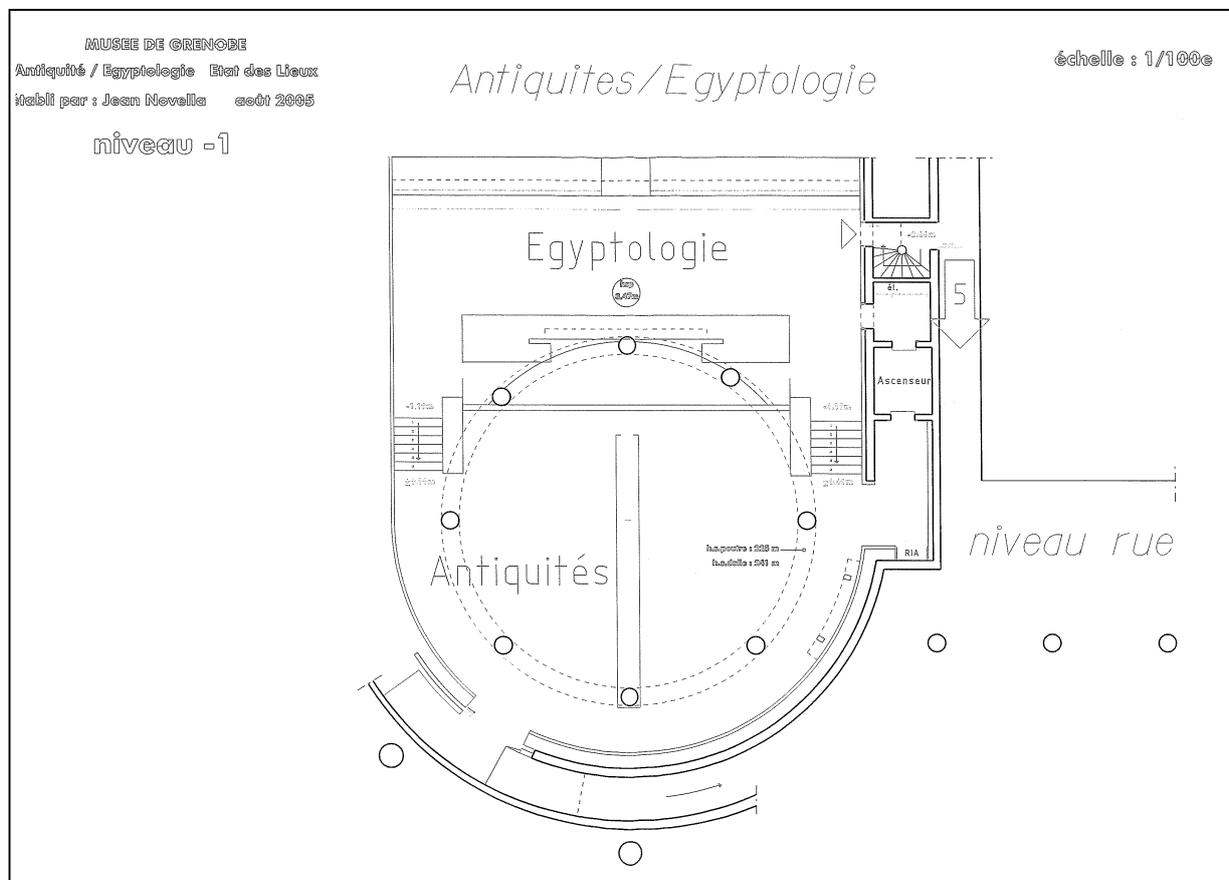


Fig. 13. MG 1998 (1) et (2) – Deux pièces séparées (1979) (© musée de Grenoble, Peter Willi-1979).



Fig. 14. MG 1998 (1) et (2) – Détail de la tête (1979) (© musée de Grenoble, Peter Willi-1979).



Annexe 1. Plan des salles d'antiquités égyptiennes.

Don. - journal
de Begley 91

1548	Fragment sculpté. marbre blanc. El génien	
1549	Fragment bronze - armure à deux anses. L'anneau x III ^e siècle	
1550	Sarcophage égyptien. onyx peintures - provenant des collections de M. de la Chapelle à Meulan appelé du village d'Égypte - Haut 30 cm. Largeur 100 cm. par M. de Jésus de Begley	17 juillet 1907
1551	Fragment Louis XIII. Ég. de M. V ^e - Argentée sur cuivre	avril 1907
1552	Fragment d'un buste gallo-romain trouvé à Jouarre sur la rive. Riv. - Riv. Riv.	
1553	Une bronze chinois.	homme Legs du Doyon
1554	5 5	jeune dec 1907
1555	2 Vases chinois - Chine	
1556		
1557	1 vase chinois Chine avec motif Dragon	
1558	La prophétie des évangiles de l'osier - antérieur avec croix enroulée de fleurs de lys	Don de Monsieur de la Chapelle Bellemeuse 9 juillet 1907
1559	stat. (reproduction de Jésus)	
1560-1	6 autres vases - 2 de verre - 4 de terre 4 vases de terre aut. 1 point, 2 sur géométrique ou ovale.	dupl. de la 1 ^{re} et 2 ^e 1 ^{re} et 2 ^e 1 ^{re} et 2 ^e
1562	meuble - même objet en argent	
1562	stat. (reproduction de Jésus) (4 cartons)	
1563	stat. - deux figures des Douze en robe	
1564	un buste (reproduction de Jésus) à l'antique	
1564	stat. - deux figures des Douze en robe	

Annexe 2a. Page tirée de l'inventaire de la bibliothèque municipale de Grenoble-BMG.

1982	Égypte	Art égyptien	Tres. 109	Stèle avec inscription circulaire.
1983	id.	id.	Tres. 4 x	Stèle funéraire à 3 registres
1984	id.	id.	Stèle d'Osiris Tres. 27	Stèle funéraire. Armeur et les symboles.
1985	id.	id.	Tres. 105	Fragment de sarcophage royal. d'un fils de Ptah
1986	id.	id.	Tres. 273	Table à libations
1987	id.	id.	Tres. 17	Bas-relief d'une déesse. Bas-relief d'art ptolémaïque.
1988	id.	id.	Tres. 106	Fragment de sarcophage royal d'un fils de Ptah
1989	id.	id.	Tres. 32	Stèle de la déesse Hathor, à celle de Neche.
1990	id.	id.	hors Trés. Bk. 2256	Statue d'Anchouphis, en feldspathique
1991	id.	id.	hors Trés. (quel fosse)	Fragment d'une statue, genre terre.
1992	id.	id.	Tres. 31	Fragment d'une statuette de femme
1993	id.	id.	Tres. 41	Stèle funéraire en forme de porte.
1994	id.	id.	Tres. 26	Fragment d'une statue en grès (ou en lignite)
1995	id.	id.	Tres. 260	Statuette en grès, calcaire blanc, ouléite
1996	id.	id.	Tres. 97	Fragment d'un bas-relief représentant un personnage
1997	id.	id.	Tres. 101	Fragment d'une grande inscription hiéroglyphique
1998	id.	id.	id.	Bas-relief d'une très-bonne époque (romaine)
1999	id.	id.	Tres. 7	Fragment faisant partie de la stèle de Neche (1937)
1970	id.	id.	Tres. 99	Fragment de bas-relief. - Table d'offrandes.
1971	id.	id.	Tres. 21	Fragment de bas-relief.
1972	id.	id.	Tres. 28	Fragment d'une grande inscription romaine n° 1967.
1973	id.	id.	Tres. 16	Bas-relief représentant un roi égyptien.
1974	id.	id.	Tres. 98	Bas-relief représentant les deux mains d'une femme.
1975	id.	id.	Tres. 15	Bas-relief, très finement travaillé d'un roi.
1976	id.	id.	Tres. 18	Fragment d'une grande inscription romaine n° 1967.
1977	id.	id.	Tres. 27	Fragment d'un cartouche royal (comme n° 1967)
1978	id.	id.	Tres. 23	Fragment d'un bas-relief.
1979	id.	id.	Tres. 24	Fragment commun n° 1967.
1980	id.	id.	Tres. 29	Fragment de bas-relief. en grès ou en quartzite
1981	id.	id.	Tres. 102	Fragment de sarcophage royal
1982	id.	id.	Tres. 247	Fragment de statue en calcaire, ouléite
1983	id.	id.	Tres. 81	Bas-relief ptolémaïque (4 ^e siècle av. J.-C.)
1984	id.	id.	Tres. 103	Bas-relief de la XVIII ^e dynastie. (grès)
1985	id.	id.	Tres. 104	Fragment de sarcophage royal.
1986	id.	id.	Tres. 20	Fragment de bas-relief représentant un roi égyptien
1987	id.	id.	Tres. 337	Fragment de bas-relief

Annexe 2b. Page tirée de l'inventaire du musée de Grenoble-MG.

péra de M. Ambroise Thomas a été représenté de la manière la plus satisfaisante, et le public qui, cette fois, remplissait la salle, a rendu justice aux remarquables qualités que M. Veilhambes a réunies cette année.

M. de Ribaucourt a aussi reçu jusqu'ici un accueil assez favorable pour que son émotion, en entrant en scène, nous ait surpris. Le duo d'Olivia avec Elisabeth on a particulièrement souffert et la faute en était à Miss Olivia. Mais notre jeune chanteuse s'est bien vite relevée de ce mauvais pas. M^{lle} Guillemot, qui avait assez de sa propre émotion pour être troublée au début, a été doublement déconçue par l'émotion de M^{lle} de Ribaucourt. Le premier acte s'est plus ou moins ressenti ; mais au deuxième, tout a changé de face. Au moment où Shakspare s'éveille dans le parc de Riche-mond, Elisabeth chante dans la coulisse de ravissantes vocalises. Séparée du public par une toile, M^{lle} Guillemot a repris courage ; elle a dit avec une grande perfection ce morceau hémissé de difficultés. Les applaudissements ont commencé, et n'ont plus cessé à partir de ce moment.

La première chanteuse s'est particulièrement distinguée dans la scène que nous venons d'indiquer, dans le grand duo qui suit (Shakspare avec Elisabeth), et enfin dans le grand air du troisième acte, véritable tour de force, attaché sous double au compositeur par l'exigence de quelque prima dona.

M. Matray était chargé du rôle ingrat de lord Latimer. Il a chanté avec beaucoup de charme et de justesse.

M. Baudin a montré dans le rôle de Falstoff une verve comique, une gaieté de bon aloi et une bonhomie malicieuse qui caractérisent à merveille le personnage ; il a chanté avec un entrain et une vigueur qui ont enlevé la salle ; sa diction est d'une clarté remarquable et il accente avec justesse.

M. Tournade a interprété le rôle difficile de Shakspare en acteur et en chanteur consommé. Sa voix bien posée et d'un timbre charmant, à du mordant et de la puissance. Il rythme, ainsi que M. Baudin, avec une sûreté qui, pour le dire en passant, n'existe pas au même degré dans l'orchestre. Il a rendu avec noblesse et avec passion ce rôle du poète, mobile, éveillé, enthousiaste, cherchant tout à tout à étourdir au sein de Terzie, et à ressaisir dans l'ivresse son admirable génie.

M. Baudin (première basse), M. Matray (second ténor) et M^{lle} P. de Ribaucourt (jeune chanteuse), qui achevaient leur troisième début, ont été admis, sans hésitation, à l'unanimité des suffrages.

Les chœurs sont assez bons, disent les uns ; les chœurs sont mauvais, disent les autres. La vérité est qu'ils sont à la fois mauvais et bons. Dès qu'ils chantaient seuls et se trouvaient abandonnés à eux-mêmes, ils haïssaient, parce qu'ils manquaient d'habileté et d'aplomb. Ils redevenaient bons dès que quelque premier chanteur se trouve en scène avec eux pour les soutenir.

Nous n'avons point recueilli d'éloges pour l'orchestre. A chaque instant, l'on entendait le bâton du chef, frappant sur le papirou du souffleur pour rétablir la discipline dans son armée.

Le spectacle s'est terminé par la *Corde sensible*, vaudville, sans succès.

Spectacle de dimanche 10 octobre.

Deuxièmes début de MM. Billezat, premier rôle ; Viel, grand troisième rôle ; M^{lle} Vertual, premier rôle.

Sensées, drame nouveau en 6 actes, du théâtre l'Ambigu.

Le Maître de chapelle, opéra comique en 1 acte.

Le Chapeau de l'horloger, comédie en 1 acte, de M^{lle} Emile de Girardin.

Ordre : *Suzanne*. — *Le Maître de chapelle*. — *Le Chapeau de l'horloger*.

Bureau à 5 heures. — Rideau à 6 heures.

Nous recevons de M. Bouteille, conservateur du musée d'histoire naturelle de Grenoble, la notice suivante que nous nous empressons de mettre sous les yeux de nos lecteurs.

Monsieur le Rédacteur,

M. le comte de Saint-Ferriol, dont tout le monde connaît l'érudition, notre pays le goût éclairé pour les sciences et les arts, et la généreuse bienveillance pour les savants et les artistes, vient de s'occuper dans son château d'Uriage, les belles collections que les baigneurs de l'établissement et les touristes visitent chaque année avec intérêt.

L'arrangement du musée égyptien a donc été

à une observation que vous voudrez bien accueillir, je l'espère, dans votre estimable journal.

M. le comte de Saint-Ferriol a rapporté d'un voyage qu'il a fait en Orient, il y a environ quinze ans, un grand nombre d'antiquités égyptiennes et notamment une momie complète. Pour s'assurer de l'état de conservation et de l'authenticité de cette momie, M. de Saint-Ferriol m'a chargé de l'examiner du suaire qui la renfermait depuis trois mille ans.

Voici comment nous avons procédé à cette opération et ce que nous avons vu.

La momie a été extraite de sa caisse de carton (1) et posée sur la table où devait se faire l'examen. En cet état, elle avait 1 mètre 75 de longueur; elle était enveloppée d'une pièce de toile fine (2), arrêtée par des bandelettes de 3 centimètres de largeur, se croisant plusieurs fois et avec symétrie sur la poitrine et sur les parties antérieures du corps. Sur quatre des principaux entrecroisements se trouvent, à distance à peu près égale depuis la base du cou jusqu'aux pieds, quatre morceaux d'une terre brune, sur lesquels sont enroulés des signes hiéroglyphiques, résultant évidemment de l'impression d'un cachet qui pourrait bien être celui de l'embaumeur. Cette enveloppe ayant un certain caractère et formant la partie la plus saillante du suaire, nous l'avons conservée intacte en fixant les bandelettes sur la pièce de toile avant de l'enlever.

C'est au-dessous de cette enveloppe que nous avons trouvé l'énorme quantité de bandes dont il va être question. Ces bandes, plus larges que la main et d'une belle conservation, ont été soigneusement posées dans une grande pièce d'étoffe frangée à ses deux bords; elles étaient appliquées au corps avec un très-grand soin, passant des épaules aux pieds, des pieds à la tête, etc., etc., avec un art qui peut défier celui des plus habiles chirurgiens de nos jours. Le temps de dérouler cette première série de bandes n'a pas duré moins d'une heure. La curiosité des assistants était à son comble; à chaque tour on s'attendait voir paraître le tronçon d'une momie, d'une momie d'une civilisation qui a laissé des traces si profondes dans le monde des arts et des sciences. Après ces bandes dont nous avons mesuré environ 100 mètres, nous avons trouvé une nouvelle pièce de toile; mais celle-ci était fixée avec plus de négligence que la première, et le tissu n'en est pas aussi fin.

Au-dessous de cette toile, nouvelle série de bandes de 100 mètres. En arrivant à la fin de cette série, nous nous sommes aperçus que nous approchions du but si désiré de tous les assistants; les bandes étaient salées par le bitume dont elles avaient l'odeur; les formes du corps commençaient à se dessiner, et nous trouvions dans les creux formés par les membres, des lampons de vieux linde du volume d'une noix sèche.

Une fois les bandes entièrement enveloppées le corps et les membres en même temps. Maintenant, chaque membre, le tronç et la tête sont enveloppés séparément. Cette troisième et dernière série de bandes est immédiatement appliquée sur la couche de bitume qui recouvre le corps.

Nous étions au terme de notre opération : sur le désir de M. le comte de Saint-Ferriol, nous avons débarrassé une portion de la tête, de la poitrine, et des membres de leur couche de bitume. Cette opération est longue et difficile. Il faut prendre les plus minutieuses précautions pour ne pas estimer la peau et pour conserver les autres parties du système ligamentaire.

La momie d'Uriage est dans un état parfaitement conservé. On peut dire qu'elle n'a perdu un cheveu. Les muscles se sont affaiblis et desséchés, mais on en voit encore tout l'appareil au-dessous de la peau. Cet organe a conservé une certaine souplesse, surtout à quelques parties de la face et de la poitrine. En tout cas, sa rigidité n'est pas telle qu'on ne puisse un peu écarter les membres du corps sans crainte d'une rupture. La peau est noire, mais elle devient brune en la lavant avec de l'eau sucrée de thérbenthine.

L'oreille, le nez et la bouche sont intacts; le nez paraît avoir été légèrement aquilin; les dents sont blanches, petites et bien plantées; leur nombre est complet. Leur inspection peut faire supposer que le sujet, qui est du sexe masculin, était âgé de vingt-cinq à trente ans.

Les cheveux ont de 1 à 2 centimètres de longueur; la barbe se trouve par un bouquet de poils rares près de la commissure des lèvres. Un semblable bouquet se voit sous la lèvre inférieure.

Les poils du menton sont encore plus rares (3). Les ongles des mains et des pieds, taillés au niveau des doigts, sont admirablement conservés. Ils sont de couleur rouge, ainsi que les cheveux et la barbe; ce qui peut être attribué à l'action du bitume ou à celle du temps.

Qu'il me soit permis de terminer ce récit par une observation anthropologique. La momie d'homme qui a été soumise à notre examen appartient évidemment au type caucasique.

Sa taille au-dessus de la moyenne. Sa face exempte de prognathisme.

(1) Les momies des personnes un peu moins importantes ont une double enveloppe, celle qui touche au suaire en cramoisi et la plus extérieure en bon. La toile était enroulée dans un tambour de grain.

(2) Ce tissu est en fil de lin, qui était la plante textile la plus connue des anciens égyptiens.

(3) Cette rareté du système pileux, jointe au blanchissement d'une partie des membres du corps, pourrait faire croire que le sujet de cette momie était une jeune fille. La question est très-intéressante soit au point de vue physiologique, soit au point de vue archéologique.

Mais nous comptons qu'elle ne peut être traitée dans un article de journal.

Son nez droit ou légèrement aquilin. Ses yeux grands. Sa bouche peu fendue. Ses dents verticalement plantées. Ses oreilles bien détachées. Son menton arrondi; ne laissant aucun doute à cet égard. Cependant elle paraît légèrement dévier vers le type africain par la saillie des pommettes et par la compression du crâne dans la région temporale. On sait qu'une partie de la population de l'ancienne Egypte était de race éthiopienne, et que les préjugés de caste n'ont pas toujours empêché le mélange des races; c'est d'ailleurs ce qui a été démontré par l'examen d'un grand nombre de momies.

Les formes générales du corps de la momie d'Uriage sont bien prononcées et dans les meilleures proportions. M. Irvoy, notre habile statuaire, qui assistait à l'examen, a constaté que ces proportions sont celles recherchées des artistes. La distance mesurée du sommet de la rotule au talon est la même que celle du sommet de la rotule à la crête de l'os iliaque. La même distance s'est retrouvée du talon au sommet du sternum.

Les membres thoraciques sont aussi d'une bonne conformation. La main est petite, plutôt effilée que large; elle a 18 centimètres de longueur, le pied en a 24.

Tel est, M. le Rédacteur, le procès-verbal abrégé de cette exhumation qui a duré plus de quatre heures et qui a été du plus intéressant pour tous les assistants.

Recevez, etc. BOUTEILLE, Conservateur du Musée.

Pour toutes les nouvelles locales : P. Fournier.

Couvent des Ursulines à Grémieu.

Mesdames les Religieuses Ursulines de Grémieu, voyant que leur pensionnat a pris dans ces dernières années un développement considérable, se sont décidées, pour satisfaire aux demandes nombreuses des pères de famille, à agrandir leur maison.

Elles y ont joint un bâtiment ayant 23 mètres de longueur sur 9 de profondeur; la construction en est terminée depuis plus d'une année; il comprend un rez-de-chaussée pour les récréations des jours de pluie, un premier étage contenant les classes, et un second où sont les dortoirs. Ce vaste bâtiment est placé sur une hauteur qui domine la ville; il est parfaitement orienté et est chauffé par un calorifère.

Toutes les conditions d'hygiène et de salubrité se trouvent réunies au couvent de Grémieu. Un personnel de 20 religieuses et de 10 sœurs garçons ont parents une surveillance comme maternelle. La santé y est surveillée et soignée avec des attentions qu'on aurait dû le penser à réaliser dans une maison particulière. A la moindre indisposition, les jeunes personnes sont placées dans une infirmerie comprenant plusieurs chambres; un médecin est appelé et les parents sont avertis sur-le-champ.

Un vaste clos, que ces dames viennent embellir par une acquisition nouvelle, sera bientôt entouré par des marronniers, permetant aux élèves un exercice sain et journalier; de plus, des promenades au dehors ont lieu à certains jours de récréation.

L'instruction religieuse, aussi solide qu'éclairée, est surveillée par un ancien aumônier, dont le mérite est depuis longtemps apprécié par les parents.

L'éducation qui prépare les jeunes filles à devenir un jour d'excellentes mères de famille, est le but principal de cet utile établissement, et rien n'est négligé pour ce rapport.

On enseigne tous les genres d'écriture, l'arithmétique, la langue française, les éléments de littérature nécessaires pour former le style et le goût des élèves, les arts d'apprêt et de journalier; de plus, des promenades au dehors ont lieu à certains jours de récréation.

Les arts d'apprêt sont aussi cultivés par les jeunes personnes qui les réclament; plusieurs religieuses enseignent avec zèle et succès la musique vocale et instrumentale, et donnent des leçons de dessin, de peinture et de langues étrangères.

Quant au prix de la pension, les parents pourront s'adresser à Mme la Supérieure, qui s'empressera de leur en donner les plus favorables, et qui d'ailleurs se trouveront en rapport avec les forces modestes.

La rentrée pour l'année scolaire aura lieu le 15 octobre.

Almanachs illustrés pour 1859.

Les almanachs illustrés de Paris, pour 1859, viennent de paraître; tous rivalisent de bon goût, d'exactitude, de fraîcheur, et sont remplis des détails les plus piquants sur l'histoire de l'année 1858. Il y a en outre un grand nombre d'illustrations et de gravures qui se contribueront pas peu à les rendre attrayants pour tous les âges. Nous citons celui des *Dames et des Demoiselles*, — *le Pittoresque*, — *de France*, — *Comique*, — *Prophétique*, — *Jardins*, — *le Calendrier*, — *des Illustrations*, etc., etc.

Ces almanachs sont en vente, à Grenoble, à la librairie de Barthelet frères et fils, où on trouve également, au prix de 15 centimes le numéro, l'*Annuaire illustré*, ce grand succès du jour, dont la presse rend tout à fait l'éloge.

Nous recommandons aux personnes qui ont des aménagements à faire, la maison OSWORT, rue de l'abbaye Saint-Antoine, n° 21, à Paris. Cette maison, une des premières de la capitale dans son industrie, se recommande par les soins qu'elle apporte dans la bonne fabrication de ses meubles, et pour la loyauté avec laquelle elle traite les affaires. On trouve dans les magasins de la maison OSWORT un choix immense de tout ce qui constitue l'aménagement complet.

N° 2318. LAF.

NOUVEAU VINAIGRE DE TOILETTE. — Par la fréquence de son parfum, par le choix des plantes aromatiques qui en forment la base, le VINAIGRE DE COGNAC se distingue de tous les vinaigres connus. Son action douce et balsamique donne de la fraîcheur à la peau et la blanchit sans l'irriter. Dépôt, à Grenoble, chez les parfumeurs de la rue de la République, n° 15.

ALIMENTATION DES ENFANTS. — Pour remédier à la faiblesse chez les enfants, développer leurs forces et leur donner leur croissance, les docteurs ALBERT, BOUVERAIS, CHOREL, MORÉAU, ANDRAL, FOUCIER et HARBOLIN recommandent spécialement le *TRAITÉ MÉDICINAL DE BÉBÉMENTAIRE*; cet aliment est composé de substances végétales et animales, et est

Annexe 4. Retranscription du texte rédigé par Hippolyte Bouteille et paru dans deux journaux grenoblois ; le *Courrier de l'Isère* (9 octobre 1858) et le *Graisivaudan* (10 octobre 1858).

« Monsieur le Rédacteur,

M. le comte de Saint-Ferriol, dont tout le monde connaît dans notre pays le goût éclairé pour les sciences et les arts et la généreuse bienveillance pour les savants et les artistes, vient de réorganiser dans son château d'Uriage les belles collections que les baigneurs de l'établissement et les touristes visitent chaque année avec tant d'intérêt. L'arrangement du Musée égyptien a donné lieu à une observation que vous voudrez bien accueillir, je l'espère, dans votre estimable journal.

M. le comte de Saint-Ferriol a rapporté d'un voyage qu'il a fait en Orient, il y a environ quinze ans, un grand nombre d'antiquités égyptiennes, et notamment une momie complète. Pour s'assurer de l'état de conservation et de l'authenticité de cette momie, M. de Saint-Ferriol m'a chargé de l'exhumer du suaire qui la renfermait depuis trois mille ans. Voici comment nous avons procédé à cette opération et ce que nous avons vu. La momie a été extraite de sa caisse de carton⁴² et posée sur la table où devait se faire l'examen. En cet état, elle avait 1^m75 de longueur. Elle était enveloppée d'une pièce de toile fine⁴³, arrêtée par des bandelettes d'un pouce de largeur, se croisant plusieurs fois et avec symétrie sur la poitrine et sur les parties antérieures du corps ; sur quatre des principaux entre-croisements se trouvent à distance à peu près égale, depuis la base du cou jusques aux pieds, quatre morceaux d'une terre brune, sur lesquels sont empreints des signes hiéroglyphiques résultant évidemment de l'impression d'un cachet, qui pourrait bien être celui de l'embaumeur. Cette enveloppe ayant un certain caractère et formant la partie la plus saillante du suaire, nous l'avons conservée intacte en fixant les bandelettes sur une pièce de toile avant de l'enlever. C'est au-dessus de cette enveloppe que nous avons trouvé l'énorme quantité de bandes dont il va être question. Ces bandes, plus larges que la main et d'une belle conservation, ont été assurément prises dans une grande pièce d'étoffe frangée à ses deux bouts. Elles étaient appliquées au corps avec un très grand soin, passant des épaules aux pieds, des pieds à la tête, etc., etc., avec un art qui peut défier celui du plus habile chirurgien de nos jours.

Le temps de dérouler cette première série de bandes n'a pas duré moins d'une heure. La curiosité des assistants était à son comble ; à chaque tour, on s'attendait à voir paraître ce témoin, trente fois centenaire, d'une civilisation qui a laissé des traces si profondes dans le monde des arts et des sciences. Après ces bandes, dont nous avons mesuré environ cent mètres, nous avons trouvé une nouvelle pièce de toile ; mais celle-ci était fixée avec plus de négligence que la première et le tissu n'en est pas aussi fin. Au-dessous de cette toile, nouvelle série de bandes de cent mètres. En approchant de la fin de cette série, nous nous sommes aperçus que nous approchions du but si désiré de tous les assistants ; les bandes étaient salies par le bitume, dont elles avaient l'odeur ; les formes du corps commençaient à se dessiner, et nous trouvions dans les creux formés par les membres des tampons de vieux linge du volume d'une serviette. Jusqu'ici les bandes enlevées enveloppaient le corps et les membres en même temps. Maintenant, chaque membre, le tronc et la tête sont enveloppés séparément. Cette troisième et dernière série de bandes est immédiatement appliquée sur la couche de bitume qui recouvre le corps.

Nous étions au terme de cette opération. Sur le désir de M. le comte de Saint-Ferriol, nous avons débarrassé une portion de la tête, de la poitrine et des membres de leur couche de bitume.

Cette opération est longue et difficile ; il faut prendre les plus minutieuses précautions pour ne pas entamer la peau et pour conserver les autres parties du système tégumentaire.

La momie d'Uriage est dans un parfait état de conservation. On peut dire qu'elle n'a pas perdu un

⁴² Les momies des personnes un peu importantes ont une double enveloppe : celle qui touche au suaire, en carton, et la plus extérieure en bois. Le tout était ensuite déposé dans un tombeau de granit.

⁴³ Ce tissu est en fil de lin, qui était la plante textile la plus connue des anciens.

cheveu. Les muscles se sont affaiblis et desséchés ; mais on en voit encore tout l'appareil au-dessous de la peau. Cet organe a conservé une certaine souplesse, surtout à quelques parties de la face et de la poitrine ; en tout cas, sa rigidité n'est pas telle qu'on ne puisse un peu écarter les membres du corps sans craindre une rupture. La peau est noire, mais elle devient brune en la lavant avec l'essence de thérébentine. L'oreille, le nez et la bouche sont intacts ; le nez paraît avoir été légèrement aquilin ; les dents sont blanches, petites et bien plantées ; leur nombre est complet. Leur inspection peut faire supposer que le sujet, qui est du sexe masculin, était âgé de vingt-cinq à trente ans. Les cheveux ont de un à deux centimètres de longueur. La barbe se trahit par un bouquet de poils rares près de la commissure des lèvres ; un semblable bouquet se voit sous la lèvre inférieure ; les poils du menton sont encore plus rares⁴⁴. Les ongles des mains et des pieds, taillés au niveau des doigts, sont admirablement conservés : ils sont de couleur rouge, ainsi que les cheveux et la barbe, ce qui peut être attribué à l'action du bitume ou à celle du temps. Qu'il me soit permis de terminer ce récit par une observation anthropologique. La momie d'homme qui a été soumise à notre examen appartient évidemment au type caucasique.

Sa taille au-dessus de la moyenne,

Sa face exempte de prognathisme,

Son nez droit légèrement aquilin,

Ses yeux grands,

Sa bouche peu fendue,

Ses dents verticalement plantées,

Ses oreilles bien détachées,

Son menton arrondi

ne laissent aucun doute à cet égard. Cependant, elle paraît légèrement dévier vers le type africain par la saillie des pommettes et par la compression du crâne, dans la région temporale. On sait qu'une partie de la population de l'ancienne Égypte était de race éthiopienne et que les préjugés de caste n'ont pas toujours empêché le mélange des races ; c'est d'ailleurs ce qui a été démontré par l'examen d'un grand nombre de momies. Les formes générales du corps de la momie d'Uriage sont bien prononcées et dans les meilleures proportions. M. Yrvoy, notre habile statuaire, qui assistait à l'examen, a constaté que ces proportions sont celles recherchées par les artistes. La distance mesurée du sommet de la rotule au talon est la même que celle du sommet de la rotule à la crête de l'os iliaque ; la même distance s'est retrouvée du pubis au sommet du sternum. Les membres thoraciques sont aussi d'une bonne conformation. La main est petite, plutôt effilée que large ; elle a dix-huit centimètres de longueur ; le pied en a 24. Tel est, Monsieur le Rédacteur, le procès-verbal abrégé de cette exhumation qui a duré plus de quatre heures, et qui a été du plus vif intérêt pour tous les assistants.

Recevez, etc.

BOUTEILLE,

Conservateur du Muséum.

⁴⁴ Cette rareté du système pileux, jointe au manque d'une partie des attributs du sexe, pourrait faire croire que le sujet de cette momie était un eunuque. La question est intéressante, soit au point de vue physiologique, soit au point de vue archéologique, mais on comprend qu'elle ne puisse être traitée dans un article de journal.

Résumé :

Sous forme d'une enquête muséologique débutant avec le récolement des antiquités égyptiennes effectué au musée de Grenoble en 2012, cet exposé tente de retracer le parcours d'une cuve de cartonnage, oubliée durant un siècle et demi des inventaires et catalogues d'exposition. Son association au couvercle de cartonnage d'un « certain Djemoutefânkh » est l'aboutissement de nos investigations.

Abstract:

As a museological investigation starting with the “récolement” of Egyptian antiquities in the museum of Grenoble in 2012, this presentation is an attempt to retrace the course of a cartonnage's bed forgotten for one and half century by the inventories and catalogs of exhibition. The outcome of the study is the association of this object with the cartonnage's lid of a “certain Djemoutefânkh”.

ENiM – Une revue d'égyptologie sur internet.
<http://recherche.univ-montp3.fr/egyptologie/enim/>



ISSN 2102-6629